

2-1 SEP. 2026



République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université 20 Aout 1955- SKIKDA –

NIF 408020000210125

Avis d'annulation de l'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 73 , et l'article 82 , du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés public et des délégations de service public, l'Université 20 Aout 1955 Skikda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimal N° 04 /U.S/2021 pour le projet : REALISATION D'UNE CLOTURE DE SECURISATION EN PANNEAUX GRILLAGES DES VERGERS -UNIVERSITE 20 AOUT 1955 SKIKDA –

Que l'attribution provisoire du projet Publié sur le site officiel de l'université 20 Aout 1955 Skikda le 07/04/2026 a été annulée.